

FORMULAIRE DE DECLARATION D'ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

Modèle à adresser en application de l'article L. 233-8 II du code de commerce à

AMF

Autorité des marchés financiers Direction des Emetteurs 17, place de la bourse 75002 PARIS

Tél.: 01 53 45 62 48 / 77

Fax: 01 53 45 62 68

4.146.021

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et de l'article 222-12-5 du règlement général de l'AMF, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient sur leur site Internet et transmettent à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital social s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue au I de l'article L. 233-8 du code de commerce.

- Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :
 - * Nom et Prénom : MELMER Catherine
 - * Tel: 01.53.83.95.60. Fax: 01.53.83.95.74. Email: cmelmer@eem-group.com
- · Société déclarante :
 - Dénomination sociale : ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR
 - * Adresse du siège social : 48, Ave Victor Hugo 75116 PARIS
 - * Marché Réglementé (Eurolist) : Compartiment C
- 1. Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 3.250.000
- 2. Nombre total de <u>droits de vote théoriques</u> de la société déclarante :

Déduction faite des actions d'autocontrôle : 4.062.408 droits de vote exerçables

- * Origine de la variation : droits de vote double
- Date à laquelle cette variation a été constatée : 5 novembre 2012

Lors de la précédente déclaration en date du 29 juin 2012, à l'issue de l'AGM du 25 juin 2012

le nombre total d'actions était égal à : 3.250.000
le nombre total de droits de vote était égal à 4.060.930

 Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux

X NON

Fait à Paris le 19 novembre 2012

Catherine MELMER Service Juridique

Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs de l'AMF